

Délibération 18
Ecoquartier.

Je ne savais pas que le territoire du Val-Fourré s'étendait pratiquement jusqu'à la station d'épuration de Rosny-sur-Seine.
Parce qu'il faut appeler un chat un chat : cette délibération est une grossière arnaque légale.

Ce n'est pas vous qui demandez la labellisation du Val-Fourré, c'est l'EPAMSA qui a déjà déposé sa demande. C'est quand même inouï qu'un maire s'incline devant la volonté d'un établissement public d'aménagement qui devrait être au service des communes.

Et pourquoi l'EPAMSA le fait-elle ? Parce que l'écoquartier fluvial a du plomb dans l'aile !

Alors on va jouer sur les mots pour obtenir ce qu'on l'on veut, en changeant de masque.

Cela se voit d'ailleurs dans les 20 engagements de la charte des écoquartiers. Je vais e reprendre 2.

N° 6. « Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain ».

Mais vous avez fait exactement le contraire pendant 20 ans : destruction des tours, de 1.200 logements sociaux pour les remplacer par quelques immeubles et maisons en accession ou en locatif, la plupart en privé.

Ne nous prenez pas pour des crétins, s'il doit y avoir de nouvelles constructions, elles seront ailleurs.

N° 2. « Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie ».

Mais là aussi, vous avez fait le contraire. Vous décidez seul et vous consentez de temps en temps à informer partiellement les habitants, vous désignez vous-même les membres des comités de quartier, voire même vous rémunérez des habitants venus d'autres communes pour participer à vos concertations.

Alors, je vous propose de croiser deux objectifs rendus publics.

Celui de la Région IDF. Pour nous, il est passé de 6.000 à 4.000 logements. Comme si on avait enregistré que Rosny-sur-Seine ne voulait plus des siens.

Et puis le vôtre. Vous savez : la politique visionnaire que vous vous attribuez dans le dernier journal municipal → favoriser l'accès à la propriété et diminuer le taux de logements sociaux à 33% (soit quelques milliers de logements privés en plus sur la ville).

Il sagit donc bien de 4.000 logements privés entre Mantes et Rosny : l'écoquartier fluvial.

Je crois qu'il faut prendre le temps d'informer loyalement, avec un vrai débat sanctionné par un référendum local.

Ca, je le vote. Votre délibération, non.